

Osons l'Avenir!

Par Georges Schmit

Il y a un peu plus d'un an, le ministre de l'Économie annonçait l'initiative SpaceResources.lu.

Le Luxembourg avait donc défini une nouvelle ambition, une nouvelle vision devant orienter sa politique économique pour les décennies à venir. Selon cette vision, notre pays souhaite « contribuer à l'exploration pacifique et à l'utilisation durable des ressources spatiales pour le bien de l'Humanité ».

Il s'agit bien d'une initiative de développement économique à long terme prenant avantage d'une tendance fondamentale qui, grâce à la croissance exponentielle des compétences technologiques se traduit dans l'émergence d'un "marché" de l'exploration spatiale et dans la privatisation progressive des investissements afférents.

Cette tendance est aussi favorisée par les coûts exorbitants pour faire échapper des masses physiques importantes des forces d'attraction terrestre. Ce facteur est sans doute un des principaux déterminants de l'idée visant à récolter « in situ » les énergies et matériaux nécessaires à l'exploration spatiale.

S'y ajoute que la raréfaction de certains matériaux sur Terre pourrait justifier dans le long terme leur « importation » depuis l'espace.

L'initiative Spaceresources.lu a pour objet, entre autre, de mettre en place le cadre juridique, réglementaire et économique susceptible de drainer davantage de capitaux privés vers le développement de technologies permettant l'exploitation commerciale de ressources disponibles dans l'espace.

Depuis l'annonce de l'initiative, les progrès sont réels : sur la base d'un avis par d'éminents spécialistes internationaux du droit de l'espace et après consultation du Advisory Board international mis en place par le Gouvernement, celui-ci a déposé le projet de loi no 7093 sur « l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace ». Cette loi, une fois en vigueur, a pour objet l'articulation entre le droit luxembourgeois et le « Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes » (Outer Space Treaty de 1967).

Elle consacre le droit à la propriété des ressources spatiales inertes et précise la procédure et les règles que des entreprises établies au Luxembourg doivent suivre pour bénéficier d'une autorisation de mission d'exploration de ressources spatiales.

Sur le plan de la notoriété du Luxembourg et de la prospection économique, parmi la cinquantaine de contacts qui, selon le Ministère de l'Économie ont été noués depuis un an avec des entreprises internationales du domaine spatial, trois ont d'ores et déjà abouti à des accords d'établissement de leurs activités européennes, notamment de R&D, au Luxembourg.

L'amélioration des connaissances et la diffusion d'informations sur les corps célestes et les ressources qu'elles peuvent contenir auprès du grand public est un autre aspect du plan d'action du Gouvernement. Sous ce chapitre il faut relever la Journée Mondiale des Astéroïdes sous les auspices des Nations Unies. L'annonce récente de l'événement « Asteroid Day Live from Luxembourg » le 30 juin prochain verra la présence au Luxembourg de nombreuses personnalités, entrepreneurs, scientifiques, voyageurs de l'espace et autres membres de la communauté internationale de l'exploration spatiale participer à des événements - présentations, interviews, tables rondes, activités d'information et d'animation, ... - dont les images seront diffusées vers plus de 100 pays.

La concrétisation de la vision de SpaceResources.lu est évidemment à concevoir sur le très long terme et comporte des risques significatifs ; sa voie sera sans doute parsemée d'échecs. Toutefois, le développement technologique exponentiel et les nombreuses initiatives privées et publiques en cours laissent entrevoir des chances d'aboutissement réelles au cours de ce siècle. En outre, le développement de compétences dans de nombreux domaines liés à l'exploration spatiale - la robotique, l'intelligence artificielle, les matériaux, l'impression 3D, les capteurs et instruments d'analyse, les techniques de propulsion, ... - et l'accès à ces compétences permettront à notre pays d'envisager dans le moyen terme de nombreuses applications susceptibles d'apporter des réponses à des défis bien terrestres, créatrices de valeur, de croissance et de travail de qualité.

Osons donc l'Avenir !

Georges Schmit, Membre du « International Advisory Board », SpaceResources.lu

